# Communiqué de presse

**25 novembre 2026 : contre les violences faites aux femmes, gagnons une loi intégrale, un budget intégral et des droits pour toutes !**

Dans un monde traversé par les guerres, les déplacements forcés et les offensives réactionnaires, les femmes subissent des violences qui se renforcent et se cumulent. Elles sont aussi partout en résistance. De la Palestine à l'Iran, du Soudan à l'Afghanistan, la FSU réaffirme sa solidarité avec celles qui luttent pour la paix, l'égalité, la liberté et le droit de disposer de leur corps. Face aux projets d'extrême droite, aux discours masculinistes et aux attaques contre les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, elle porte un féminisme internationaliste, antiraciste et solidaire.

Les violences sexistes et sexuelles s'inscrivent dans un continuum, on les retrouve partout : dans la famille, au travail, sur les lieux d'étude, dans l'espace public et en ligne. Elles s'enracinent dans les rapports de domination patriarcale et se nourrissent des inégalités économiques et sociales. Les combattre exige une politique publique globale de prévention, de protection, d'accompagnement, de réparation et de sanction.

**La mobilisation a permis une première avancée. Il faut maintenant gagner une loi intégrale pleinement protectrice et financée.**

L'adoption en première lecture, le 13 octobre, de la proposition de loi dite intégrale contre les violences faites aux femmes et aux enfants est une étape importante, obtenue par la mobilisation féministe, associative et syndicale. Mais la bataille reste entière. La FSU exige son inscription rapide à l'ordre du jour du Sénat et l'aboutissement du parcours parlementaire sans affaiblissement des protections.

Une loi intégrale exige un budget intégral : **au moins 3 milliards d'euros par an**, avec des moyens supplémentaires garantis et pérennes à la hauteur de l'ensemble des mesures. Dans le débat budgétaire pour 2027, les annonces doivent se traduire en crédits effectivement mobilisables, en recrutements et en droits. La protection des femmes et des enfants ne peut dépendre d'arbitrages comptables qui organisent la pénurie.

Les politiques d'austérité affaiblissent les services indispensables à la lutte contre les violences. Les femmes en subissent les conséquences comme agentes et comme usagères. La FSU exige des recrutements massifs de titulaires dans les services sociaux, l'Éducation nationale, la santé, la justice et la protection de l'enfance, ainsi que des personnels formés à l'accueil et à l'accompagnement des victimes. Les associations féministes doivent bénéficier de financements pluriannuels à la hauteur de leurs missions, dans le respect de leur indépendance.

**Protéger les enfants : des actes, des personnels et des moyens !**

Face à l'inceste, aux violences intrafamiliales et à l'exploitation sexuelle des mineur·es, recueillir la parole doit déboucher sur une protection effective. Aucune décision de protection ne doit rester inexécutée faute de personnels ou de places d'accueil. La FSU exige le renforcement de l'aide sociale à l'enfance, des équipes éducatives, sociales et de santé, et l'accès effectif à des soins adaptés.

L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, pilier essentiel à la construction de la culture de la protection, doit être mise en œuvre partout, avec du temps, des formations et des moyens. Face aux offensives réactionnaires, la FSU défend le droit de chaque élève à comprendre le consentement, identifier les violences et trouver des adultes auxquel·les se confier et en capacité d'agir.

**Au travail aussi, les employeurs doivent prendre leurs responsabilités.**

Dans la Fonction publique, la FSU exige des engagements contraignants et financés : prévention, dispositifs de signalement accessibles et indépendants, protection immédiate des victimes et des témoins, enquêtes et sanctions contre les auteurs. Une cellule d'écoute sans moyens d'intervention ni prises de décisions réelles ne suffit pas.

Les violences intrafamiliales ont également des conséquences sur la santé, l'emploi et la carrière. La FSU revendique des autorisations d'absence rémunérées, des aménagements choisis et le maintien des droits et de la rémunération, sans obligation de dépôt de plainte, sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation d'une association spécialisée. L'égalité salariale, la lutte contre la précarité et l'accès au logement sont indispensables à l'autonomie des victimes.

**Aucune femme ne doit être exclue de la protection.**

La FSU dénonce les reculs qui privent les femmes étrangères victimes de violences de garanties indispensables. Porter plainte ne doit jamais exposer à l'expulsion. Elle exige la protection et la régularisation des victimes, ainsi que l'accès effectif à l'hébergement, aux soins et aux droits. Combattre les violences impose de combattre aussi le racisme, les discriminations liées au handicap et les LGBTQIAphobies.

Dans le contexte de répression des mobilisations sociales, la FSU réaffirme que la liberté de manifester doit être garantie. Les violences sexistes et sexuelles multiples commises par des membres des forces de l'ordre doivent faire l'objet d'enquêtes indépendantes et de sanctions. Aucune fonction ne peut conférer l'impunité. Face aux alertes sur les troubles menstruels rapportés après exposition aux gaz lacrymogènes, la FSU exige des recherches indépendantes sur leurs effets sur la santé, notamment gynécologique et reproductive, et leurs possibles effets hormonaux. Ces alertes imposent une information transparente et l'application du principe de précaution dans les pratiques de maintien de l'ordre.

**La FSU appelle à faire des mercredi 25 et samedi 28 novembre 2026 des journées de mobilisation massive, sur les lieux de travail et dans la rue.**

**Une loi intégrale, un budget intégral, des services publics renforcés : organisons la riposte féministe pour en finir avec les violences !**

Bagnolet, le 13 novembre 2026